PARLEMENT DE WALLONIE

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

CONVOCATION

AVIS RECTIFICATIF

Date :	vendredi 11 décembre 2020	Heure :	9h30 et 14h
Lieu :	Parlement de Wallonie, Bâtiment Saint-Gilles, rue Notre Dame à Namur – Salle 12		

Le point 3 PROJETS ET PROPOSITIONS est modifié comme suit :
Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2021 (Doc. 355 (2020-2021) N° 1 et 1*bis*)

Désignation d'un Rapporteur

Exposé particulier afférent aux compétences de la Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal (354 (2020-2021) N° 1 - Annexes 9 et 9*bis*) et (Doc. 355 (2020-2021) N° 1 - Annexes 9 et 9*bis*)

Observations de la Cour des comptes
Discussion - Vote